

# Agent thermal

RNCP42184 · RNCP · Publiée

## L'essentiel

|                         |                            |
|-------------------------|----------------------------|
| Niveau de qualification | Niveau 3                   |
| Code(s) NSF             | 331t                       |
| Formacode(s)            | 43418, 43029, 43414        |
| Code(s) ROME            | D1203                      |
| Type d'enregistrement   | Enregistrement sur demande |
| Date d'enregistrement   | 30/04/2026                 |
| Date d'échéance         | 30/04/2029                 |

## Certificateur(s)

CONSEIL NATIONAL DES ETABLISSEMENTS THERMAUX · SIRET : 44428253700018

Commission paritaire nationale de l'emploi et de la formation professionnelle de l'Hospitalisation privée

## Partenaires habilités

19 organismes habilités, d'après la liste publiée par France compétences : 19 à former et organiser l'évaluation.

| Organisme                                       | SIRET          | Habilitation                     |
|-------------------------------------------------|----------------|----------------------------------|
| CENTRE HOSPITALIER REGIONAL DE NANCY            | 20004216600013 | Former et organiser l'évaluation |
| GIP FCIP D AQUITAINE                            | 18330041700015 | Former et organiser l'évaluation |
| GIP FORMATION TOUT AU LONG DE LA VIE            | 18250023100036 | Former et organiser l'évaluation |
| GRETA ARDECHE DROME                             | 20004632400022 | Former et organiser l'évaluation |
| HECATE FORMATION                                | 37867851000033 | Former et organiser l'évaluation |
| LGT BOURDELLE                                   | 19820021400015 | Former et organiser l'évaluation |
| LYCEE GENERAL ET TECHNOLOGIQUE CAMILLE JULLIAN  | 19330023300031 | Former et organiser l'évaluation |
| LYCEE GENERAL ET TECHNOLOGIQUE JEAN MICHEL      | 19390019800030 | Former et organiser l'évaluation |
| LYCEE GENERAL ET TECHNOLOGIQUE PABLO PICASSO    | 19660014200059 | Former et organiser l'évaluation |
| LYCEE GENERAL TECHNO DIT DHUODA - GRETA DU GARD | 19300026200025 | Former et organiser l'évaluation |

Liste complète des 19 partenaires habilités : <https://data.aktaconseil.fr/certifications/rncp42184-agent-thermal/partenaires>

## Résumé de la certification

### OBJECTIFS ET CONTEXTE

Le métier d'Agent Thermal s'exerce au sein d'un établissement proposant des cures thermales.

Le Titre à finalité professionnelle, agent thermal a pour objectifs d'intégrer de nouveaux professionnels dans le métier, dans un contexte marqué par la saisonnalité et une anticipation du départ en retraite de professionnels en poste ; de professionnaliser et certifier les agents thermaux en poste par l'acquisition de nouvelles compétences, en lien avec l'évolution des publics accueillis en cure thermique et l'importance de la prise en compte des situations de handicap et de fragilité ;

et de permettre à des agents thermaux en poste de faire reconnaître les compétences acquises au travers de la démarche VAE.

#### ACTIVITÉS VISÉES

Accueil des curistes dans un espace de soins  
Premier accueil des curistes et accueil quotidien dans l'espace de soins  
Orientation des curistes vers les différents services ou lieux de soin  
Information et traitement des demandes des curistes  
Gestion des flux de curistes dans un espace de soins  
Orientation des curistes en fonction des aléas rencontrés  
Repérage des situations nécessitant de venir en renfort d'autres agents thermaux au sein de l'unité de soins  
Transmission d'informations au sein de l'établissement thermal  
Préparation du soin thermal  
Examen de la prescription médicale et de la carte de soins  
Examen visuel de l'état du curiste  
Préparation du soin thermal  
Aide à l'installation du curiste  
Questionnement du curiste sur les précautions à prendre lors du soin et sur son état de santé  
Réalisation du soin thermal  
Réalisation du soin thermal  
Communication avec le curiste au cours du soin thermal  
Adaptation de la délivrance du soin  
Surveillance de l'évolution de l'état du curiste en cours de soin  
Traitement des situations problèmes intervenant lors de la réalisation des soins thermaux  
Repérage des situations de risque  
Mise en sécurité du curiste en cas de malaise  
Alerte en cas d'impossibilité de réaliser un soin ou de doute sur la réalisation d'un soin  
Information au sein de l'équipe sur l'évolution de l'état des curistes  
Entretien des cabines et des équipements  
Nettoyage et désinfection des cabines et des équipements thermaux  
Stockage et évacuation du linge sale et des déchets  
Communication au sein de l'établissement sur l'entretien des cabines et des équipements de l'espace de soins  
Alerte en cas de rupture de stock de produits ou de consommables  
Repérage et signalement des anomalies constatées dans le fonctionnement des équipements de soins

#### COMPÉTENCES ATTESTÉES

Accueillir les curistes dans les espaces de soins, dans le respect du règlement et des consignes en vigueur, et en tenant compte des besoins liés aux situations de handicap, afin de les mettre en confiance et d'assurer leur satisfaction  
Transmettre aux curistes des informations pratiques, en tenant compte de leurs besoins, de leurs difficultés et de leurs situations de handicap et en veillant à mettre en valeur la démarche environnementale de l'établissement, afin de faciliter le déroulement de leur cure  
Traiter les demandes des curistes, en veillant à conserver une posture adaptée lors des échanges difficiles ou de l'expression des mécontentements et en tenant compte des pathologies des curistes et de leurs situations de handicap, en vue d'assurer le bon fonctionnement de l'espace de soins  
Repérer les impacts d'un flux important de curistes, d'un changement d'horaire ou du retard d'un curiste sur l'organisation des autres soins thermaux, en tenant compte de l'organisation générale des soins, afin de mettre en œuvre des actions adaptées  
Transmettre des informations relatives à l'accueil et à la gestion des flux de curistes au sein de l'établissement thermal, en tenant compte des besoins en informations des différents services, afin de faciliter le fonctionnement de l'espace de soins  
Préparer le soin thermal, en respectant les indications figurant sur la prescription du médecin thermal et sur la carte de soins et en réalisant un examen visuel du curiste, afin d'assurer la conformité du soin et de vérifier les conditions de sa réalisation  
Accompagner l'installation du curiste pour le soin thermal, en tenant compte notamment des différentes situations de handicap des curistes et de leur impact sur leur mobilité, en utilisant les aides techniques à disposition et en veillant

au respect des principes d'ergonomie et de manutention, afin d'assurer la sécurité et le confort du curiste et de l'agent thermal

Communiquer avec le curiste en amont de la réalisation du soin thermal, en tenant compte de sa sensibilité, de son état émotionnel potentiel et de ses difficultés de communication, en vue d'ajuster les modalités de délivrance du soin, l'installation du curiste et d'assurer sa sécurité

Mettre en œuvre des soins thermaux d'installation et des soins nécessitant une action manuelle, dans le strict respect de la prescription médicale, des principes d'ergonomie et des protocoles en vigueur, afin d'assurer la qualité du soin et le confort du curiste

Communiquer avec le curiste au cours du soin thermal, en instaurant un dialogue sur le soin et la manière dont il est perçu et en tenant compte des situations de handicap et des difficultés de communication du curiste, afin d'assurer l'information du curiste et d'adapter la délivrance du soin

Repérer les signaux évocateurs d'un risque pour le curiste au cours d'un soin thermal, en mesurant ses impacts potentiels sur la sécurité du curiste, afin de prendre les précautions nécessaires lors du soin et d'alerter en cas de malaise

Communiquer au sein de l'équipe de soins, et en veillant au respect du champ d'intervention de chaque professionnel et à la qualité des informations transmises sur les curistes, afin d'assurer une prise en charge optimale des curistes et une prise de relais en cas de difficulté ou d'impossibilité de réaliser un soin thermal

Mettre en œuvre les protocoles d'hygiène en vigueur, dans le respect des quantités de produits utilisés, des consignes de sécurité et en veillant au planning de soins et aux gestes éco-responsables, en vue d'assurer le maintien en état de disponibilité des cabines de soins et des équipements thermaux

Assurer le stockage et l'évacuation du linge sale et des déchets, en veillant au respect des circuits mis en place par l'établissement, en vue de permettre leur élimination et leur traitement et de veiller au respect de l'environnement

Contrôler la disponibilité des produits nécessaires au nettoyage, à la désinfection des cabines et à la réalisation de soins, en repérant les risques de rupture, afin d'alerter la hiérarchie ou le service compétent

Repérer les anomalies constatées dans le fonctionnement des équipements de soin et de nettoyage et désinfection, en mesurant leur impact sur la mise en œuvre des activités de soins et de nettoyage, afin de mettre en œuvre les actions correctives adaptées

## Blocs de compétences

### **RNCP42184BC01 — Accueil et gestion du flux de curistes dans un espace de soins au sein d'un établissement thermal**

#### **LISTE DE COMPÉTENCES**

Accueillir les curistes dans les espaces de soins, dans le respect du règlement et des consignes en vigueur, et en tenant compte des besoins liés aux situations de handicap, afin de les mettre en confiance et d'assurer leur satisfaction

Transmettre aux curistes des informations pratiques, en tenant compte de leurs besoins, de leurs difficultés et de leurs situations de handicap et en veillant à mettre en valeur la démarche environnementale de l'établissement, afin de faciliter le déroulement de leur cure

Traiter les demandes des curistes, en veillant à conserver une posture adaptée lors des échanges difficiles ou de l'expression des mécontentements et en tenant compte des pathologies des curistes et de leurs situations de handicap, en vue d'assurer le bon fonctionnement de l'espace de soins

Repérer les impacts d'un flux important de curistes, d'un changement d'horaire ou du retard d'un curiste sur l'organisation des autres soins thermaux, en tenant compte de l'organisation générale des soins, afin de mettre en œuvre des actions adaptées

Transmettre des informations relatives à l'accueil et à la gestion des flux de curistes au sein de l'établissement thermal, en tenant compte des besoins en informations des différents services, afin de faciliter le fonctionnement de l'espace de soins

#### **MODALITÉS D'ÉVALUATION**

Entretien d'évaluation individuel conduit par le jury d'évaluation :

Le candidat traite à l'oral des situations d'accueil des curistes au sein d'un établissement thermal couvrant l'accueil des curistes au sein d'une unité de soins, l'information des curistes, le traitement d'une situation de réclamation ou du non-respect du protocole par un curiste.

Les membres du jury d'évaluation questionnent le candidat sur le respect des protocoles d'accueil et de traitement

des demandes des curistes, l'accueil simultané de différents curistes dans un espace de soins, les difficultés de gestion des flux de curistes au sein d'un espace de soins, la communication interne au sein d'un établissement sur l'accueil et la gestion des flux de curistes.

#### PRÉREQUIS À L'ENTRÉE

Sans objet

#### PRÉREQUIS À LA VALIDATION

Sans objet

### **RNCP42184BC02 — Réalisation de soins thermaux dans le cadre d'une cure thermique**

#### LISTE DE COMPÉTENCES

Préparer le soin thermal, en respectant les indications figurant sur la prescription du médecin thermal et sur la carte de soins et en réalisant un examen visuel du curiste, afin d'assurer la conformité du soin et de vérifier les conditions de sa réalisation

Accompagner l'installation du curiste pour le soin thermal, en tenant compte notamment des différentes situations de handicap des curistes et de leur impact sur leur mobilité, en utilisant les aides techniques à disposition et en veillant au respect des principes d'ergonomie et de manutention, afin d'assurer la sécurité et le confort du curiste et de l'agent thermal

Communiquer avec le curiste en amont de la réalisation du soin thermal, en tenant compte de sa sensibilité, de son état émotionnel potentiel et de ses difficultés de communication, en vue d'ajuster les modalités de délivrance du soin, l'installation du curiste et d'assurer sa sécurité

Mettre en œuvre des soins thermaux d'installation et des soins nécessitant une action manuelle, dans le strict respect de la prescription médicale, des principes d'ergonomie et des protocoles en vigueur, afin d'assurer la qualité du soin et le confort du curiste

Communiquer avec le curiste au cours du soin thermal, en instaurant un dialogue sur le soin et la manière dont il est perçu et en tenant compte des situations de handicap et des difficultés de communication du curiste, afin d'assurer l'information du curiste et d'adapter la délivrance du soin

Repérer les signaux évocateurs d'un risque pour le curiste au cours d'un soin thermal, en mesurant ses impacts potentiels sur la sécurité du curiste, afin de prendre les précautions nécessaires lors du soin et d'alerter en cas de malaise

Communiquer au sein de l'équipe de soins, et en veillant au respect du champ d'intervention de chaque professionnel et à la qualité des informations transmises sur les curistes, afin d'assurer une prise en charge optimale des curistes et une prise de relais en cas de difficulté ou d'impossibilité de réaliser un soin thermal

#### MODALITÉS D'ÉVALUATION

Évaluation écrite : questions fermées formulées de manière contextualisée sur les soins thermaux en lien avec le métier d'agent thermal

Entretien d'évaluation individuel conduit par le jury d'évaluation sur la réalisation d'un soin thermal d'installation et la réalisation d'un soin thermal nécessitant une action manuelle ou deux soins thermaux nécessitant une action manuelle.

#### PRÉREQUIS À LA VALIDATION

L'accès à l'entretien d'évaluation pour le bloc 2 est accessible aux candidats ayant réussi l'épreuve écrite correspondant à ce bloc.

### **RNCP42184BC03 — Entretien des cabines et des équipements d'un espace de soins au sein d'un établissement thermal**

#### LISTE DE COMPÉTENCES

Mettre en œuvre les protocoles d'hygiène en vigueur, dans le respect des quantités de produits utilisés, des consignes de sécurité et en veillant au planning de soins et aux gestes éco-responsables, en vue d'assurer le maintien en état de disponibilité des cabines de soins et des équipements thermaux

Assurer le stockage et l'évacuation du linge sale et des déchets, en veillant au respect des circuits mis en place par l'établissement, en vue de permettre leur élimination et leur traitement et de veiller au respect de l'environnement

Contrôler la disponibilité des produits nécessaires au nettoyage, à la désinfection des cabines et à la réalisation de soins, en repérant les risques de rupture, afin d'alerter la hiérarchie ou le service compétent

Repérer les anomalies constatées dans le fonctionnement des équipements de soin et de nettoyage et désinfection, en mesurant leur impact sur la mise en œuvre des activités de soins et de nettoyage, afin de mettre en œuvre les

actions correctives adaptées

#### MODALITÉS D'ÉVALUATION

Évaluation écrite : questions fermées sur l'entretien des cabines et des équipements de soins formulées de manière contextualisée en lien avec le métier d'agent thermal

Entretien d'évaluation individuel conduit par le jury d'évaluation sur la mise en œuvre des protocoles d'hygiène, le stockage et l'évacuation du linge sale, le tri et l'évaluation des déchets, la disponibilité des produits nécessaires à la réalisation des soins thermaux et le traitement des risques de rupture, le repérage des dysfonctionnements d'un matériel, la communication interne sur les équipements de soin ou de nettoyage.

#### PRÉREQUIS À LA VALIDATION

L'accès à l'entretien d'évaluation pour le bloc 3 est accessible aux candidats ayant réussi l'épreuve écrite correspondant à ce bloc.

## Secteur d'activité et type d'emploi

#### SECTEURS D'ACTIVITÉS

Les établissements thermaux sont susceptibles de proposer des cures thermales.

Le secteur du thermalisme se distingue des activités de balnéothérapie, spa et thalassothérapie par sa dimension médicale. Le thermalisme repose sur l'utilisation d'eaux minérales naturelles reconnues pour leurs vertus.

#### TYPE D'EMPLOIS ACCESSIBLES

Agent thermal

Agent thermaliste

Agent de service thermal

## Marché du travail

Indicateurs au niveau des familles professionnelles (FAP) des métiers visés, agrégés au niveau national — France Travail / DARES (open data).

|                                            |                                                                                                               |
|--------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <b>Tension de recrutement (DARES 2024)</b> | Très élevée (5/5)                                                                                             |
| <b>Facteurs principaux</b>                 | Lien formation-emploi, Intensité d'embauche, Non-attractivité salariale                                       |
| <b>Salaire médian (mensuel)</b>            | 1 480 €                                                                                                       |
| <b>Diplôme le plus fréquent</b>            | Bac général, technologique, professionnel ou équivalent en services aux personnes (48 % des actifs en emploi) |
| <b>Familles professionnelles (FAP)</b>     | T0X60 — Coiffeurs, esthéticiens · tension 5/5 (Très élevée)                                                   |
| <b>Projets de recrutement (BMO 2026)</b>   | 14 579                                                                                                        |
| <b>Jugés difficiles à recruter</b>         | 67 %                                                                                                          |
| <b>Emplois saisonniers</b>                 | 12 %                                                                                                          |
| <b>Familles professionnelles (FAP)</b>     | T0X60 — Coiffeurs, esthéticiens                                                                               |

## Voies d'accès

#### PRÉREQUIS À L'ENTRÉE EN FORMATION

Sans objet

#### PRÉREQUIS À LA VALIDATION

Avoir suivi une période de mise en œuvre des compétences d'une durée de 175 heures minimum au sein d'un établissement thermal.

Prérequis distincts pour les blocs de compétences : L'accès à l'entretien d'évaluation pour le bloc 2 est accessible aux candidats ayant réussi l'épreuve écrite correspondant à ce bloc. L'accès à l'entretien d'évaluation pour le bloc 3 est accessible aux candidats ayant réussi l'épreuve écrite correspondant à ce bloc.

COMPOSITION DU JURY — FORMATION CONTINUE, APPRENTISSAGE, CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION, VAE  
2 représentants par organisation syndicale de salariés représentative au niveau de la branche et autant de représentants des employeurs

## Base légale

|                                      |            |
|--------------------------------------|------------|
| Date de décision                     | 30/04/2026 |
| Durée de l'enregistrement            | 3 ans      |
| Date d'échéance de l'enregistrement  | 30/04/2029 |
| Date de dernière délivrance possible | 30/04/2033 |

## Statistiques

| Année | Certifiés | Dont VAE | Insertion 6 mois | Métier 2 ans |
|-------|-----------|----------|------------------|--------------|
| 2025  | 88        | 0        | 83 %             | —            |
| 2022  | 63        | 0        | 91 %             | 90 %         |

## Liens avec d'autres certifications

ANCIENNES VERSIONS  
RNCP38291

CORRESPONDANCES (PAR BLOCS)  
RNCP38122, RNCP38291, RNCP38447, RNCP38795, RNCP40692

## Pour plus d'informations

LIEN VERS LE DESCRIPTIF  
<https://www.medecinethermale.fr/index.php?id=40&L=%27>

Fiche officielle (France Compétences)  
<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/42184/>

## Où se former

|                        |                   |
|------------------------|-------------------|
| Formations référencées | 2                 |
| Organismes             | 2                 |
| Régions couvertes      | 2                 |
| Prix indicatif         | 6 170 € – 8 400 € |
| Durée                  | 595 h             |

Offre de formation — MonCompteFormation (Caisse des Dépôts), licence ouverte.

## Se former en apprentissage

|                                |   |
|--------------------------------|---|
| Formations en apprentissage    | 1 |
| Organismes gestionnaires (CFA) | 1 |
| Organismes formateurs          | 1 |
| Régions couvertes              | 1 |

|                                      |                             |
|--------------------------------------|-----------------------------|
| <b>Départements couverts</b>         | <b>1</b>                    |
| <b>Organismes certifiés Qualiopi</b> | <b>1</b>                    |
| <b>Sessions</b>                      | <b>de 07/2026 à 07/2027</b> |

Catalogue des formations en apprentissage — réseau des Carif-Oref. Sans frais pour l'alternant : formation financée par l'OPCO de la branche (NPEC).